



MINISTERE DE LA SANTE

Communiqué de presse

Libreville, le 15 avril 2021 – Un message audio véhiculant de fausses informations sur l'existence des manifestations postvaccinales indésirables (MAPI) causées par le vaccin Sinopharm chez un patient interné au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) est actuellement en circulation sur les réseaux sociaux.

A cet effet, le Ministère de la Santé tient à préciser qu'à ce jour, le vaccin Sinopharm a été administré à 5115 personnes dont 67 ont reçu leur deuxième dose conformément au protocole de ce vaccin. Aucun effet secondaire majeur n'a été enregistré par les équipes de la pharmacovigilance du Comité national de vaccination contre la Covid-19. C'est dire que ce message audio est une fois de plus l'œuvre des personnes mal intentionnées.

Le Ministère de la Santé invite les populations à faire preuve de vigilance face aux complotistes qui visent à jeter le discrédit sur la campagne nationale de vaccination contre la Covid-19 qui se déroule avec succès.

FIN

Communication Gouvernementale

f : @CommunicationGOUVGA

t : Comgouv_GA

●● : Comgouv_GA

✉ : communication.gouvernementale@gouv.ga